

[BOURSORAMA] Télétravail chez Bouygues Telecom: la CFDT conteste l'utilisation de la webcam

La CFDT, troisième syndicat chez Bouygues Telecom, conteste une des dispositions de l'accord sur le télétravail en cours de négociation au sein du groupe qui prévoit que les salariés doivent utiliser leur webcam lors des réunions en visioconférence, selon Azzam Ahdab, délégué central CFDT.



Liens utiles

[Télétravail chez Bouygues Telecom: la CFDT conteste l'utilisation de la webcam](#)